

Rapport d'activité 2010 du préposé cantonal à la gestion de l'information

Au cours de l'année écoulée, une nouvelle autorité cantonale indépendante non judiciaire a vu le jour sous le nom de Préposé cantonal à la gestion de l'information. Elle s'occupe d'assurer la bonne application des lois cantonales sur la protection des données et sur la transparence des activités de l'Etat. Le bilan global de la première année d'activité est positif. Le préposé cantonal à la gestion de l'information a déjà eu l'occasion de rendre de nombreux avis permettant de mieux protéger la personnalité des neuchâtelois et la transparence des activités de l'Etat.

L'essentiel des activités 2010 du Préposé cantonal à la gestion de l'information ont consisté à répondre aux questions de l'administration et de la population neuchâteloise, concernant majoritairement la protection des données. Peu de place est restée pour ses autres tâches, telles que la promotion, la sensibilisation et la surveillance, surtout que de nombreuses démarches, plus ou moins lourdes, ont dû être entreprises pour mettre en place l'autorité.

Les avis rendus ont provoqué divers changements dans la pratique des autorités neuchâteloises. Le service cantonal des automobiles a restreint l'accès au nom des détenteurs de véhicules. Quant aux transferts immobiliers, le nom des recourants en grâce et la liste des personnes naturalisées, ils ne sont plus publiés sur internet.

En matière de transparence, il a été rappelé qu'il est possible d'obtenir anonymement des documents officiels s'ils sont transmissibles et que la prise de position d'un parti politique, devant figurer dans la brochure accompagnant le bulletin de vote, ne peut pas être obtenue avant que cette dernière ne soit distribuée.

Objectifs pour 2011

Le bilan global de la première année d'activité est positif. En 2011, l'accent sera mis sur différents objectifs, tels que la mise en place d'une autorité commune aux cantons de Neuchâtel et Jura, l'augmentation de la visibilité de l'autorité et la mise en conformité de certains traitements de données dites sensibles

- **Le rapport d'activité 2010 du préposé cantonal à la gestion de l'information est disponible sur www.ne.ch, rubrique Conseil d'Etat>Rapports de gestion ou en cliquant sur le lien ci-dessous:**
<http://www.ne.ch/neat/site/jsp/rubrique/rubrique.jsp?StyleType=bleu&DocId=41121>

Pour de plus amples renseignements :

Christian Flueckiger, préposé cantonal à la gestion de l'information,
tél. 032 889 40 83; courriel: Christian.Flueckiger@ne.ch

Neuchâtel, le 28 mars 2011